



École L'Arpège

649, rue Saint-Joseph

Sainte-Julie, Québec, J3E 1W8

Téléphone : 450-645-2344 | Courriel : arpege@cssp.gouv.qc.ca

Valeurs à l'école : Bienveillance, Collaboration, Engagement

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Destinataire : Membres du Conseil d'établissement

Date : Mercredi 10 avril 2024 17h00
Classe de madame Ariane

Objet : Conseil d'établissement (CÉ)



PROCÈS-VERBAL

	<p>ÉTAIENT PRÉSENTS</p> <p><i>Dominique Coulombe, parent</i> <i>Nicolas Gurvits, parent substitut</i> <i>Mathieu Imbeault, parent</i> <i>Sonia Tremblay, parent</i> <i>Myriam Jodoin, technicienne du service de garde</i> <i>Annie Campeau, enseignante</i> <i>Stéphanie Martin, enseignante</i> <i>Ariane Thibault, enseignante substitut</i></p> <p>PARTICIPAIT ÉGALEMENT</p> <p><i>Isabelle Roberge, directrice</i> <i>Sophie, stagiaire de Mme Annie</i></p> <p>PUBLIC</p> <p><i>Aucun public</i></p>	<p>ÉTAIENT ABSENTS</p> <p><i>Caroline Gauthier, parent</i> <i>Audrey Marcotte, enseignante</i></p>
<p>CÉ #10-04-2024-01</p>	<p>1. Ouverture de la séance : mot de bienvenue</p> <p>1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance <i>Dominique Coulombe et Isabelle Roberge accueillent les membres, constatent le quorum et ouvrent la séance.</i></p> <p>1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour <i>L'ordre du jour est projeté à l'écran et lu par Dominique Coulombe. Aucun vote n'est demandé.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Myriam Jodoin, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.</p>	
<p>CÉ #10-04-2024-02</p>	<p>1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 28 février 2024 <i>Le procès-verbal a été transmis par courriel aux membres et préalablement lu. Aucun vote n'est demandé.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Stéphanie Martin, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER le procès-verbal tel que présenté.</p>	

1.4 Suivis de la rencontre du 28 février 2024

1.4.1 Stationnement

Lors des précédentes démarches, Gabriel Duquette avait vérifié auprès de la ville de Sainte-Julie si nous pouvons indiquer des heures pour le stationnement et on lui avait dit que ce n'était pas possible puisque nous devons laisser des places pour les résidents. Il est observé que ce sont finalement des gens qui vont au CAAF qui se stationnent à cet endroit. Isabelle Roberge fera une démarche auprès d'eux pour les sensibiliser.

1.4.2 Consultation des élèves

Nous avons vérifié s'il était possible de jumeler les deux sondages et ce ne l'est pas. Toutefois, les élèves n'auront pas à utiliser leur identifiant pour se connecter, ce qui devrait faciliter le tout.

2. Parole au public

3. Adoption et approbation

3.1 Activités éducatives et complémentaires (approbation)

Isabelle Roberge présente cinq nouvelles activités à venir d'ici la fin de l'année scolaire :

- *Visite des élèves de 6^e année à l'école secondaire le vendredi 3 mai*
- *Activité de fin d'année sous la forme d'une kermesse le vendredi 21 juin*
- *Grande course le 15 mai (cette activité est aussi une campagne de financement pour la cour de l'école).*
- *Activité au parc pour les élèves du préscolaire et de 5^e année le 18 juin*
- *Coucher à l'école (le 25 avril pour les élèves de 5^e année et le 3 mai pour les élèves de 6^e année)*

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sonia Tremblay, il est résolu **à l'unanimité D'APPROUVER** les activités proposées ainsi que la campagne de financement qui est rattachée à l'une d'elles.

3.2 Projet iPad (approbation)

Isabelle Roberge explique qu'elle a oublié de faire approuver la poursuite du projet iPad pour les élèves du troisième cycle lorsqu'elle a présenté la grille-matière en janvier.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sonia Tremblay, il est résolu **à l'unanimité; D'APPROUVER** la poursuite du projet iPad au troisième cycle pour l'année scolaire 2024-2025.

3.3 Fonds à destination spéciale

L'école a reçu une bourse de 750\$ de la ville de Sainte-Julie dans le cadre des bourses de la persévérance pour «L'Arpège a du talent». L'école a aussi reçu un montant de \$100 pour avoir participé à une étude sur les impacts de la COVID. Pour ce montant, il est proposé de l'utiliser pour payer une partie des activités de fin d'année.

Les membres du conseil d'établissement ont échangé au sujet de l'utilisation de ces sommes reçues.

Aucun vote n'est demandé

EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Annie Campeau, il est résolu **à l'unanimité; D'ADOPTER** la proposition d'utilisation des sommes reçues.

CÉ #10-04-2024-03

CÉ #10-04-2024-04

CÉ #10-04-2024-05

3.4 Encadrement des frais chargés aux parents

Le Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Patriotes a adopté la Politique relative aux contributions financières exigées par les écoles et les centres conformément à l'article 212.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP). Cette politique s'applique de façon obligatoire à toutes les écoles.

Conformément à l'article 77.1 de la LIP et dans le respect de l'article 7 de la LIP, la direction de l'école a proposé au conseil d'établissement une liste de principes d'encadrement qui seront pris en compte, par le personnel de l'école et la direction d'école, dans le choix des documents visés par le troisième alinéa de l'article 7 de la LIP et dans l'élaboration de la liste du matériel d'usage personnel requis pour les services dispensés par l'école.

Les principes d'encadrement proposés par la direction de l'école seront également pris en compte dans le choix des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'enseignement des programmes d'études proposés par les enseignants (art. 96.15 LIP) (art. 110.12 LIP pour le centre);

Les principes d'encadrement proposés sont cohérents avec :

- *les différentes politiques du Centre de services scolaire des Patriotes balisant certains frais ainsi que leur gestion;*
- *le projet éducatif de l'école qui a été adopté par le conseil d'établissement (art. 74 LIP) (art. 109 LIP pour le centre);*
- *les caractéristiques et les attentes de la communauté desservie par l'école (art. 74 LIP) (art. 109 LIP pour le centre);*
-

Le conseil d'établissement a tenu compte des autres contributions qu'il a approuvées ou qui lui sont proposées, lorsqu'il s'est penché sur les principes d'encadrement proposés par la direction d'école.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet.

Aucun vote n'est demandé.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mathieu Imbeault, il est résolu **à l'unanimité**;

D'ÉTABLIR les principes d'encadrement qui seront pris en compte dans l'élaboration des listes de matériel d'usage personnel, du choix des documents visés par le troisième alinéa de l'article 7 de la LIP et du choix de manuels scolaires et du matériel didactique pour l'année scolaire 2023-2024. Ces principes d'encadrement sont déposés en annexe.

DE MANDATER la direction pour qu'elle s'assure que les listes préparées par le personnel de l'école respectent lesdits principes, avant de les approuver et de les déposer au conseil d'établissement.

3.5 Plan d'actions du projet éducatif

Isabelle Roberge présente le plan d'actions pour la mise en œuvre du projet éducatif qui a été préparé par les membres de l'équipe-école.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet.

3.6 Programme d'activités au service de garde

Myriam Jodoin présente le programme d'activités au service de garde qui a été établi et qui est en cohérence avec le projet éducatif de l'école.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet.

CÉ #10-04-2024-06

CÉ #10-04-2024-07

3.7 Règles de fonctionnement au service de garde pour 2024-2025

Myriam Jodoin présente le document pour l'an prochain. Celui-ci inclut l'horaire de l'entrée progressive au préscolaire qui devient commune à toutes les écoles du Centre de services scolaire des Patriotes.

Les membres échangent à ce sujet et il est convenu d'en reporter l'adoption puisque des réponses sont attendues concernant le statut de certains élèves qui fréquentent le service de garde uniquement à l'heure du dîner.

4. Informations et affaires nouvelles

4.1 Organisation scolaire 2024-2025

Isabelle Roberge présente une première version de l'organisation scolaire pour la prochaine année scolaire :

Préscolaire : deux groupes

Premier cycle : un groupe de première année, un groupe multi-âge et un groupe de deuxième année

Deuxième cycle : un groupe de troisième année, un groupe multi-âge et un groupe de quatrième année

Troisième cycle : un groupe de cinquième année, un groupe multi-âge et un groupe de sixième année

Adaptation scolaire : deux groupes ALLIÉ

4.2 Fête des bénévoles

Isabelle Roberge informe les membres que la fête des bénévoles aura lieu le mardi 7 mai en fin de journée.

4.3 Éclipse du 8 avril

Isabelle Roberge indique que ce fut une belle journée et que l'événement a été rassembleur.

4.4 Formation obligatoire – nouveaux membres du conseil d'établissement

Isabelle Roberge rappelle aux nouveaux membres qu'ils doivent faire la formation qui est disponible sur le site du ministère de l'Éducation.

5. Parole à la direction

Isabelle Roberge mentionne qu'elle n'a rien à ajouter.

6. Parole à la technicienne au service de garde

Myriam Jodoin annonce que la prochaine journée pédagogique aura pour thème «Survivor».

7. Parole aux enseignants

Les enseignants n'ont rien à ajouter.

8. Parole aux parents

Les parents n'ont rien à ajouter.

9. Parole au représentant au Comité de parents du CSSP

Mathieu Imbeault étant absent à la rencontre, il ne peut nous donner les dernières informations.

10. Sujets divers

Aucun sujet divers

11. Levée de l'assemblée

Tous les sujets ont été traités.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Dominique Coulombe, il est résolu à l'unanimité;
D'APPROUVER la levée de la séance à 18h42.

(signature)

Dominique Coulombe, présidente

(signature)

Isabelle Roberge, directrice

CÉ #10-04-2024-08